



## GRUPE SECTORIEL ABRI

# Déclaration Globale de Réduction d'Impact Environnemental des réponses humanitaires du Groupe Sectoriel Abri

Le Groupe Sectoriel Abri (GSA) au niveau Global poursuit ses efforts de soutien à ses partenaires au niveau Global ainsi que ceux aux niveaux nationaux dans le but de réduire l'impact environnemental négatif des interventions d'urgence du secteur Abris sur les populations affectées. De même, le Cluster Abri poursuit ses efforts de soutien pour l'atténuation des impacts du changement climatique et des mesures d'adaptation à ce dernier. En collaboration avec les partenaires de ce groupe sectoriel et d'autres parties prenantes, ces efforts se sont concentrés sur le renforcement de la capacité sectorielle à fournir des réponses sûres, dignes et appropriées en matière d'abris et d'installations, qui soient efficaces et efficientes, qui favorisent l'atténuation des impacts du changement climatique et les mesures d'adaptation à celui-ci, qui réduisent la dégradation de l'environnement et l'utilisation de ressources à forte intensité de carbone, et qui visent à faire progresser les questions environnementales dans l'aide humanitaire.

En 2023, le Groupe Sectoriel Abri et Installation se lance dans une nouvelle stratégie quinquennale dans laquelle la réduction de l'impact environnemental des réponses en matière d'abris et d'établissements a été identifiée comme une priorité stratégique. La nouvelle stratégie s'alignera sur les autres appels à l'action à l'échelle mondiale, sur l'environnement et l'urgence climatique, reconnaissant les engagements pris dans la Charte « the Climate and Environmental Charter<sup>1</sup> for Humanitarian Organizations ».

<sup>1</sup> [Climate Charter - Sign the Charter \(climate-charter.org\)](https://climate-charter.org/)



**DORÉNAVANT, LES PARTENAIRES DU GROUPE SECTORIEL ABRI VONT S'EFFORCER DE RENFORCER LEUR ENGAGEMENT DANS LES DOMAINES SUIVANTS :**



**DONNER LA PRIORITÉ AUX CONSIDÉRATIONS ENVIRONNEMENTALES** dans les stratégies, politiques, lignes directrices et autres outils du GSA et des organisations partenaires, tout en veillant à ce que ces considérations ne réduisent pas l'efficacité de l'assistance en matière d'abris et d'installations



**SENSIBILISER ET RENFORCER LES CAPACITÉS** en matière d'approches environnementales durables ainsi que d'atténuation et d'adaptation au changement climatique dans les réponses et les programmes 'Abris' globaux, nationaux et locaux



**COORDONNER AVEC LES PARTIES PRENANTES** (y compris les autres groupes thématiques) pour promouvoir une sensibilisation locale plus efficace à l'environnement et des efforts d'atténuation et d'adaptation au changement climatique en responsabilisant et en soutenant les acteurs locaux



**FAVORISER UNE APPROCHE INTÉGRÉE** de la protection de l'environnement, de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à celui-ci, et au cas échéant, soutenir les solutions fondées sur la nature dans le cadre des interventions humanitaires



**PLAIDER EN FAVEUR DE L'ADOPTION DE SPÉCIFICATIONS AMÉLIORÉES** pour les abris et les articles ménagers afin de minimiser les effets négatifs sur l'environnement, notamment les émissions de CO<sub>2</sub>, ainsi qu'en faveur des pratiques écologiques dans le cadre des interventions humanitaires

Le Groupe Sectoriel Abris, au niveau Global, et ses partenaires soutiendront ces efforts en développant des outils, des méthodologies et des recherches, en catalysant les discussions, les débats et le partage des connaissances, et en soutenant une série d'activités de renforcement des capacités afin d'assurer la compréhension des principes et des approches clés dans l'ensemble du secteur.

***Cette déclaration a été approuvée par les Membres du Conseil Stratégique (SAG<sup>ii</sup>) du Groupe Sectoriel Abris, au niveau Global, en Juillet 2023.***

<sup>i</sup> Remarque : Le GSA estime que la réduction des émissions de carbone ne devrait pas être à la charge des 50 % de personnes les plus défavorisées sur le plan économique, qui ne sont responsables que de 7 % des émissions mondiales. Toutefois, le fait de permettre et de faire progresser l'adaptation et l'atténuation des effets du changement climatique peut être un co-bénéfice d'une bonne pratique environnementale pour les actions humanitaires en matière d'abris et d'installations.

<sup>ii</sup> Strategic Advisory Group – en Anglais